



Mairie
19500 MEYSSAC
TEL 05.55.25.40.20



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt cinq et le 10 du mois de février à 19 heures 30 , le conseil municipal de Meyssac, dûment convoqué par Christophe CARON, Maire s'est réuni à la mairie, salle du conseil municipal.

Membres en exercice : 15

Membres présents : 11

Membres votants : 14 (3 pouvoirs)

PRESENTS : Christophe CARON, Pierre MACHE, Stéphanie CISCARD, Marie-Laure LEGER, Emmanelle DUPUY, Murielle GENTE, Stéphane LARCIER, Ivan RICORDEL, Hervé BONAUD, Stéphane FARGE, Nicolas TARDIF

MEMBRES ABSENTS : Dominique DEVILLERS (pouvoir Christophe CARON) Isabelle SEGUY (pouvoir Nicolas TARDIF) Isabelle VIRONDEAU (pouvoir S. CISCARD) Alexandre TRONCHE .

Secrétaire de séance : Stéphanie CISCARD

Date de convocation : 2 février 2025

DELIBERATION N° 2025.20 affectation du résultat compte administratif 2024 budget assainissement

Le conseil municipal, réuni sous la présidence de Christophe CARON, maire

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2024,

Considérant que ledit compte est exact et conforme au compte de gestion du comptaible public,

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice,

Considérant les éléments suivants :

Pour mémoire

- Excédent de fonctionnement antérieur reporté	71 162,29
- Excédent d'investissement reporté	311 783,67
Solde de la section d'investissement au 31.12.2024	
- Solde d'exécution de l'exercice	137 335,86
.....	
- Solde d'exécution cumulé	449 119,53
.....	
Restes à réaliser au 31.12.2024	
- Dépenses d'investissement	1 040
.....	518,99
- Recettes d'investissement	590 660,55
Solde	449 858,44
Excédent de financement de la section d'investissement au 31.12.2024	
Rappel du solde d'exécution cumulé	449 119,53
Rappel du solde des restes à réaliser	449 858,44
besoin de financement	-738,91
Résultat de fonctionnement à affecter	
- Résultat de l'exercice	8 617,19
- Résultat antérieur	71 162,29
.....	
Total à affecter	62 545,10

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

	AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT AU BUDGET	2025
A) EXCEDENT		
- Exécution du virement à la section d'investissement (C.1068)		738,91
.....		
Solde disponible :		
- Affectation à l'excédent reporté (C.002 Recettes)		61 806,19
.....		
B) DEFICIT		
- Déficit à reporter (C.002 Dépenses)		
.....		

Compte tenu du transfert de la compétence assainissement collectif au syndicat mixte Bellovic à compter du 1^{er} janvier 2025, les résultats du compte administratif 2024 seront affectés dans un premier temps au budget général communal 2025.

Pour extrait conforme
Le maire
Christophe CARON



Suffrages exprimés	14
Pour	14
Contre	0
Abstentions	0



